COMPTE RENDU DE l'Assemblée générale

DE LA FAUCILLE ET LE POIREAU

31 janvier 2017

* * * * * * * * *

Ordre du jour :

- Rapport Moral
- Rapport d'activité
- Rapport Financier
- Renouvellement du bureau
- Bilans des producteurs

* * * * * * * * *

Le rapport moral permet de rappeler le but de l'AMAP :
Comme pour la plupart des amaps, le but de notre association est d'aider les producteurs qui pratiquent une agriculture paysanne.

Merci aux adhérents d'accepter les contraintes qu'implique une Amap parce qu'entrer dans une Amap, c'est s'engager :

- A soutenir les petits paysans soucieux de respecter l'environnement et donc à lutter contre l'agriculture industrielle qui détruit les paysages et surtout notre santé.
- A essayer de protéger la terre de plus en plus agonisante en raison des produits fallacieusement appelés phytosanitaires qui ne sont en réalité que des produits chimiques artificiels, nocifs, voire poisons.
- A avoir un comportement responsable en n'achetant pas n'importe quoi n'importe comment. C'est avoir conscience du pouvoir que possèdent les consom'acteurs. C'est privilégier les produits de proximité afin de diminuer son empreinte carbone.
- C'est enfin faire preuve de solidarité en acceptant les aléas climatiques ou autres et en payant ses paniers à l'avance.

Pour toutes ces raisons, je vous remercie d'être de plus en plus nombreux à nous rejoindre. Vous êtes plus de 100 à jour de cotisation actuellement.

Un grand merci aux producteurs qui travaillent très dur pour nous livrer régulièrement leurs produits sains et de qualité avec le sourire malgré la fatigue et les soucis.

Nous tous, consom'acteurs et prod'acteurs formons une famille que l'on appelle les Amapiens. Nous n'avons pas tous parcouru la même distance sur le chemin de cette prise de conscience mais l'essentiel est que nous empruntions le même chemin. Que le pessimisme de notre intelligence ne paralyse pas l'optimisme de notre volonté.

Notre association à quelques particularités par rapport aux autres Amaps.

La subvention de 1400€ allouée par la mairie est intégralement dépensée pour fournir Les restos du cœur en produits frais. La faucille et le poireau met donc l'accent sur la solidarité. Cela nous donne un surcroît de travail bénévole mais nous sommes heureux de l'accomplir car nous sommes profondément convaincus qu'une nourriture saine et de qualité ne doit pas être refusée aux personnes fragiles et en situation précaire.

L'an dernier, lors de notre AG extraordinaire, nous avons transformé nos statuts en ouvrant notre activité à des achats groupés permettant plus de souplesse à plusieurs niveaux :

- Possibilité d'acheter des produits plus lointains
- Possibilité d'acheter des produits sans s'engager sur un contrat mais de manière ponctuelle.

Cependant les commandes doivent être prévues et réglées, dans la mesure du possible, à l'avance. En aucun cas, il ne s'agit de vente au déballage.

Remerciements aux membres du CA

Le vote de ce point a fait l'unanimité.

Le rapport d'activités :

L'AMAP a réalisé ou participé à plusieurs manifestations pendant l'année 2016. Voici la liste des manifestations :

- Mars : Animation avec ATTAC
- Avril : Visite chez un producteur de lentilles
- Mai : Visite et discussion avec R.DUMAS autour d'une proposition d'huile d'olive. L'Amap a fait analyser cette huile en laboratoire qui s'est avérée contenir des pesticides.
  Visite des « Jardins d'Aestiv »
- Juillet : visite de la ferme du Suchet ou l'AMAP a bénéficié d'une conférence sur la permaculture et a participé à la fabrication de tours à patates
- Septembre : Forum des associations
  Rencontre à Lyon avec Belén (référente d'Irigny) pour récupérer de l'huile bio espagnole à faire déguster.
  Journée porte ouverte.
- Octobre : Rencontre avec une responsable de Prairial.

  Participation de l'AMAP à la réception de Marc Dufumier, avec ATTAC. Organisation du buffet.
  Première distribution de lentilles.
- Novembre : distribution de l'huile d'olive.
  Distribution de châtaignes.
  Participation à l'animation organisée par CCFD Terre Solidaire.
  Visite de l'exploitation de Frédéric Michallet, producteur de fruits bio.
- Décembre : Première distribution de pommes bio.

Ce rapport d'activités est validé.

Le rapport financier :

Voir ci-dessous.

La faucille et le poireau

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Bilan Financier 2016

	Dépenses	Recettes
Publicité, publication	326,66 €	
Réceptions	278,48 €	
Frais postaux	7,50 €	
Divers	115,74 €	
restos du cœur	1 922,30 €	
Assurance	83,80 €	
Publication journal officiel	31,00 €	
Cotisation fédération	200,00 €	
Site Internet	89,40 €	
Produit des activités annexes		38,90 €
Cotisation		960,00 €
Subvention condirionnelle		1 400,00 €
Participation buffet inter AMAP		162,00 €
Totaux	**3 054,88 €**	**2 560,90 €**

Bilan 2016	-493,98 €	

Situation de l'année précédente		2 355,10 €
Situation actuelle		**1 861,12 €**

Détail des achats groupés

	Dépenses	Recettes
Lentilles Bio	270,00 €	270,00 €
Huile d'olives Bio	1 610,90 €	1 611,80 €
Châtaignes Bio	304,50 €	304,50 €
Charcuterie bio	350,00 €	350,00 €
Sacs coton (pour lentilles)	31,54 €	18,00 €
Frais mandat international	3,50 €	
Participation analyse huile Roger Dumas	80,70 €	
Totaux	**2 651,14 €**	**2 554,30 €**

Le rapport financier est adopté.

Renouvellement du bureau :

- Le bureau est reconduit à l'exception M.BERETZ qui pour des raisons personnelles nous quitte.
-

Le renouvellement est validé.

Bilan des producteurs :

- Gaétan Bruchet (Pisciculteur) :
  - Il exerce à Puy Guillaume
  - Son référent est Denis Béroudon
  - Il a racheté en 2010 une pisciculture à l'abandon
  - Il a tout remis en état et en 2012, il est passé en Bio
  - En 2013, suite à un gros gel, il a eu beaucoup de perte mais son élevage a tenu
  - En 2014, il réalise son propre élevage d'alevins Bio
  - En 2015, suite à la sécheresse, il perd 220000 poissons soit environ une somme de 140000€
  - En novembre 2015, il incorpore 30 AMAP tout en continuant sa vente directe
  - Il propose de la truite Fario (15.5 €/Kg), la truite arc en ciel (11.50€/Kg) et la truite fontaine (15.50€/Kg)
  - Il propose aussi de la truite fumée (59€/Kg) et des rillettes (49€/Kg)
  - Il proposera bientôt de la friture de truitelles
  - Il ne pratique aucun traitement dans son élevage mis à part 2 antibiotiques fournis par le vétérinaire et acceptés en élevage biologique.
  - L'entretien de sa pisciculture se fait manuellement sans pesticide ou autre
  - Les aliments proviennent actuellement du Danemark mais face à la montée des prix, il va revenir vers les aliments français (farine de poisson et végétale)
  - L'organisme de certification de son centre est ECOCERT
  - Le poisson est tué le jour même de la livraison
  - Gaétan propose de nous fournir une fois tous les 2 ou 3 mois

- Mireille GRILLET (Productrice de volailles) :
  - Mireille annonce qu'actuellement ses volailles restent enfermées (par sécurité) pour cause de grippe aviaire
  - Elle n'a plus le droit de produire de canard car il est interdit de les mélanger aux autres volailles
  - Ses volailles sont sans OGM, sans antibiotiques
  - Elle les traite à base d'ail et d'huiles essentielles pour essayer de leur donner un goût différent
  - Courant 2017, Mireille espère construire une bergerie afin de doubler le cheptel et de tout regrouper au même endroit
  - Elle aimerait avoir plus de contrat
  - Son référent est Hervé Genevois

- Agnès CHAZELLE (Productrice de fromages) :
  - Elle possède une exploitation de chèvres et de vaches

- Agnès produit de manière responsable (Production d'herbes, séchage naturel….)
- Le séchage se fait en grange ce qui lui donne un foin de qualité (elle utilise un système soufflant); cette qualité est appréciée par les chèvres car elles sont très gourmandes
- Elle livre 12 paniers environ
- Son référent est Hervé Genevois

- Elisabeth LIEURY (Productrice de fromages) :
  - Elisabeth possède un troupeau de 45 chèvres sur 20Ha
  - Elle n'envisage pas de passer en Bio
  - Le séchage se fait en grange ; ses chèvres peuvent pâturer
  - Elle est heureuse de travailler avec nous car cela lui apporte une énergie et un réconfort moral important
  - Elle livre 15 paniers (en alternance avec Agnès)
  - Son référent est Hervé Genevois

- Franck ORTOVENT (Producteur de pain) :
  - Franck propose son pain sur les marchés ou dans sa boulangerie à St Romain de Popey (à coté de la gare)
  - Son pain est bio depuis 2012 ; il propose des pains spéciaux, des pains blancs, des pains de campagne….
  - Il propose aussi des viennoiseries (non bio), des tartes (à l'aide des pommes de F.Michallet)
  - Il fabrique tout ce qu'il vend
  - Il travaille avec 2 AMAP
  - Il se fournit auprès du moulin de Marion dans l'Ain
  - Il aimerait bien servir plus de contrats
  - Son référent est Hervé Genevois

- Ascension et Ludovic DERUE (Producteurs de Légumes) :
  - Il livre 47 paniers sur L'AMAP de Tarare
  - L'allongement de durée des contrats est pour lui une réussite
  - Ascension annonce que l'année 2016 a été bonne
  - Elle rappelle que les paniers ont augmenté d'1 euro
  - Son référent est Michel Bécaud

- Régine DUMAS (Productrice d'œufs) :
  - Régine possède 450 poules
  - Elle va remplacer son troupeau de vaches laitières par des vaches allaitantes
  - A l'automne 2017, elle pense pouvoir proposer un veau en achats groupés
  - Elle rappelle qu'elle livre tous les 15 jours
  - L'alimentation de ses poules repose sur du maïs, du blé
  - Les poules sont soignées par phytothérapie
  - Régine livre 35 paniers
  - Son référent est Carlos Duarte

- Joel et Simone MARJOLLET (Producteurs de yaourts) :
  - Il possède des vaches laitières sur 23Ha
  - Il propose des fruits rouges : framboises, fraises, groseilles, cassis, myrtille…

- Il livre 25 contrats actuellement soit une augmentation de 10 contrats par rapport à l'année 2015
- Il invite tous les Amapiens à venir sur son exploitation en mai
- Il est certifié Bio
- Son référent est Carlos Duarte

- Lionel BEYSSAC (Producteur de miel) :
  - Lionel est parvenu à sa 19ème année d'apiculture
  - Il a arrêté de faire du Bio 3 ans auparavant en raison de la non-pertinence de certaines modalités de classement (nourrissage hivernal demandé en apport de sucre plutôt que du miel…)
  - A ce jour, il livre 6 contrats et trouve beaucoup de plaisir à venir à l'AMAP malgré le petit nombre de contrats.
  - Lionel annonce que 2015 fut une très bonne année alors que 2016 est une année très moyenne
  - Son référent est Luigi Gallotti

- Frédéric MICHALET (Producteur de pommes) :
  - Gisèle représente Frédéric
  - Il livre 32 paniers de 3KG
  - Il est très content et adore passer du temps avec les Amapiens. Il remercie l'Amap pour son accueil
  - Sa référente est Gisèle Baradel

- Loïc ALEXANDRE (Producteur de bières) :
  - Malgré un nombre de contrats limités, Loïc est content de participer à l'AMAP. Il aimerait bien sûr un plus de contrats
  - Depuis 2016, il produit lui-même son orge
  - Sa bière est Bio
  - En 2011, il livrait 19 Amapiens ; maintenant, 7
  - Ce nombre de contrats atteint un seuil critique pour qu'il continue avec nous. Il espère que d'autres adhérents s'inscriront rapidement.
  - Son référent est Denis Béroudon

- Jean Jacques LAURENT (Producteur d'agrumes) :
  - Il est représenté par son référent Denis Béroudon
  - L'année dernière, notre AMAP avait commandé 670 Kg d'agrumes
  - Cette année, nous sommes passés à 800 Kg soit 1 palette entière!
  - Il livre donc 70 contrats
  - Grâce à ce développement, il a pu replanter d'autres vergers : pomelos, mandariniers, clémentiniers, orangers….
  - Il se retrouve seul à travailler car il s'est séparé de son employé à plein temps Aujourd'hui, il arrive à se dégager un salaire annuel

- Gilles FOCHESATO (Producteur de pommes) :
  - Jacqueline Martel (sa référente) représente Gilles et annonce que les contrats sont en baisse
  - La demande est assez irrégulière

- Il aimerait un peu plus de contrats
- Il est certifié Bio.

- François SUBRIN (Producteur de vin) :
  - Il est agréé Bio.
  - Il possède 7 Ha et travaille en Biodynamie.
  - Son référent est Alain Ribatto.
  - Voir ci-dessous sa lettre

- **<u>Beaujolais Bio</u> - Producteur : François SUBRIN**
- François ne sera pas présent ce soir, son importateur japonais étant présent au salon professionnel "Millésime Bio" à Marseille, ce mardi. Il est impératif pour lui de le rencontrer afin de garder le contact. Il est désolé de ne pas pouvoir participer à L'A.G. et vous demande de bien vouloir l'en excuser.
- Il avait exprimé le désir de passer en « Achats groupés », trouvant que la solution "Contrats" n'était pas adaptée pour nous fournir son vin.
- (Les achats groupés n'existaient pas encore quand François a rejoint les producteurs de notre Amap)
- Le conseil d'administration a accepté à l'unanimité, pensant aussi qu'effectivement, par rapport au produit, cette solution est beaucoup plus adaptée.
- Donc nous retrouverons son vin dans les achats groupés.
- Et François nous souhaite une excellente AG

- Magali et Mathieu RAZZI :
  - Voir ci-dessous leur lettre

<u>Viandes bovines</u> - Producteur : Magali et Mathieu RAZZI

Bonjour à tous les Amapiens,
Nous somme désolés de ne pas pouvoir assister à l'AG de la faucille et le poireau, des impératifs de réunion administrative nous en empêchent.

Nous sommes toujours satisfaits des liens tissés au sein de l'AMAP.
Le nombre de contrat est constant voir en légère progression.
(16 en fin 2016 et 17 début 2017 - 12 contrats petits paniers, 3 grands paniers et 2 conserves)

Les conserves se font connaître un peu plus timidement mais c'est bien normal, les consommateurs de l'AMAP recherchent avant tout des produits frais.

Néanmoins, cela complète l'offre, donc nous continueront à les proposer pour le contrat à venir.

Je vous souhaite un belle AG, temps fort de la vie associative.

Magali Razzi

- Achats groupés :
    - Cette année, nous avons commandé 250 L d'huile d'olive Bio (Espagne)
    - 12 Amapiens ont commandé des châtaignes (total 300€)
    - 6 Amapiens ont commandé de la charcuterie à Stéphane Chapart (300 €)
    - 5 Amapiens pour la choucroute
    - Pour le chocolat, nous n'avons pas eu assez de retour à la proposition de commande d'où l'abandon de ce produit
    - Le projet avec Prairial est compliqué car les échanges sont difficiles
    - Le bureau est sur le point de lancer un achat groupé de pois chiches et d'amandes (couplé avec AMAP d'Irigny)

En conclusion, tous les rapports ont été validés.
Madame Lièvre et Monsieur Duperay (Mairie) sont très heureux d'avoir assisté à cette AG (qu'ils ont trouvée très instructive) et nous remercient pour notre investissement et pour toutes les actions que nous réalisons.